

DECRET N° 2004-653 DU 24 NOVEMBRE 2004

Portant approbation des états financiers du
Centre Régional pour la Promotion Agricole
des départements du Borgou et de l'Alibori
(CeRPA-BORGOU/ALIBORI) pour l'exercice clos
au 31 décembre 2003.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la loi n° 94-009 du 28 juillet 1994 portant création, organisation et fonctionnement des offices à caractères social, culturel et scientifique ;
- Vu** la proclamation le 03 avril 2001 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 mars 2001 ;
- Vu** le Décret n° 2003-209 du 12 juin 2003 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2004-252 du 04 mai 2004 fixant la structure-type des Ministères ;
- Vu** le Décret n° 2001-364 du 18 septembre 2001 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche ;
- Vu** le Décret n° 99-514 du 02 novembre 1999 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère des Finances et de l'Economie ;
- Vu** le Décret n° 2004-301 du 20 mai 2004 portant approbation des statuts des Centres Régionaux pour la Promotion Agricole (CeRPA) ;
- Sur** rapport conjoint du Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche et du Ministre des Finances et de l'Economie ;
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 10 novembre 2004 ;

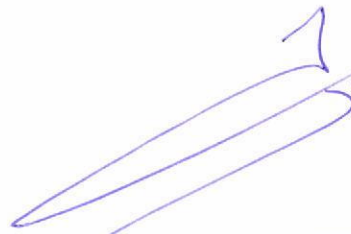
DECRETE :

Article 1^{er} : Sont approuvés les états financiers du Centre Régional pour la Promotion Agricole des départements du BORGOU et de l'ALIBORI (CeRPA-BORGOU/ALIBORI) pour l'exercice clos au 31 décembre 2003, tels qu'ils figurent en annexe à ce Décret.

Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 24 novembre 2004

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Mathieu KEREKOU.-

Le Ministre des Finances
et de l'Economie,

Le Ministre de l'Agriculture,
de l'Elevage et de la Pêche,



Lazare SEHOUE.-



Grégoire LAOUROU.-

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 4 MAEP 4 MFE 4
AUTRES MINISTERES 19 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-
DAN-DLC 3 GCONB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3 UAC-ENAM-FADESP 3
UNIPAR-FDSP 2 JO1.